



# Classement Stagiaires Séniors

Conformément à l'article 40 du statut de l'arbitrage, à l'article 31 du règlement intérieur de la CDA, saison 2021/ 2022, et à l'article 80 des RS du District, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel réglementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être introduit au moyen de l'adresse mail officielle dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la date de transmission par courriel de la présente notification.

Un chèque d'un montant de 46 euros à l'ordre du District du Var de football correspondant au droit d'appel doit être adressé par courrier recommandé ou être directement amené au secrétariat du District.

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

NOM	Prénom	Affectation
COCHETEUX	DAVID	District 2
BONNAT	YANNICK	District 3
HAMMADI	SALIM	District 3
JLIL	ADAM	District 3
MADI	SOIFFA	District 3
BELKADI	MOHAMED AMINE	District 4
DEGHIM	ABDELKADER MOUNIR	District 4
DUFOUR	CHRISTOPHER	District 4
EL KALBI	MOHAMED RIDA	District 4
GOUASMIA	ZIED	District 4
LELLI	DAVID	District 4
MEDOUKALI	YOUSSEF	District 4
POINTET	JACQUES	District 4
RUIZ	REGIS	District 4
WERNER	ADRIEN	District 4
SAHYAMI	FAISSAL	District Assistant 1
CASINI	DAMIEN	District Assistant 2
CIRK	ALEXANDRE	District Assistant 2
MASKOURI	KARIM	District Assistant 2
PALMIERI	CAMILLE	District Assistant 2

